



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 novembre 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 19 novembre 2019, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer au paragraphe 3 de la résolution [2471 \(2019\)](#) du Conseil de sécurité, par laquelle celui-ci a décidé de proroger jusqu'au 30 juin 2020 le mandat du Groupe d'experts sur le Soudan du Sud.

Je me réfère également à ma lettre datée du 2 juillet 2019 ([S/2019/544](#)), par laquelle j'ai nommé cinq experts membres du Groupe. À cet égard, j'ai le regret de vous informer qu'en raison de circonstances imprévues, il n'a pas été offert de contrat à la spécialiste des questions humanitaires.

En conséquence, je vous informe qu'après avoir consulté le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution [2206 \(2015\)](#) concernant le Soudan du Sud, j'ai nommé Laura Bernal (Colombie) spécialiste des questions humanitaires.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) António Guterres

